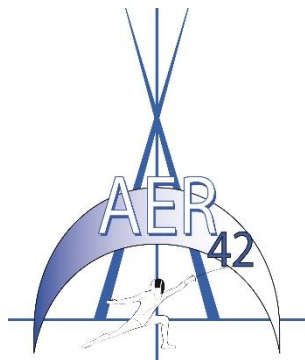




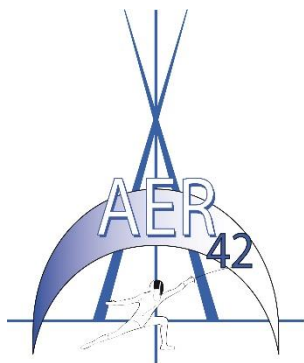
REGIONAL M13 OPEN M11 / M9 TROPHEE DES EPEES ROANNAISES

Date	13 et 14 Décembre 2025
Lieu	Gymnase Boulevard de Belgique 42300 Roanne
Mail	escrime.aer42@gmail.com
Téléphones	Maitre Olivier Imbéry : 06. 82. 42. 60. 18
	Président M Pascal Duquesnay : 07. 50. 01. 37 32
	Trésorier M Roger Barnoud ; 06. 20. 06. 87. 68

	SAMEDI 13 DECEMBRE 2025 FLEURET	<u><i>Appel</i></u>	<u><i>Scratch</i></u>	<u><i>Début des assauts</i></u>	<u><i>Tarif</i></u>
M13 Régional H/F	1 ARBITRE POUR 3 TIREURS	9H30	9H45	10H	10 €
Open M11 H/F	1 ARBITRE POUR 3 TIREURS	11H30	11H45	12H00	10 €
Open M9 H/F	1 ARBITRE POUR 3 TIREURS	13H30	13H45	14H00	10 €

	DIMANCHE 14 DECEMBRE 2025 EPEE	<u><i>Appel</i></u>	<u><i>Scratch</i></u>	<u><i>Début des assauts</i></u>	<u><i>Tarif</i></u>
Trophée des épées roannaises Equipes mixtes de 3 ou 4 épéistes M20/Séniors/Vétérans	Auto arbitrage	9H00	9H15	9H30	36 € par équipe

Règlement engagement par chèque, espèce ou carte bancaire.



FLEURET REGIONAL M13 OPEN M11 / M9

ENGAGEMENTS ET INSCRIPTIONS :

Inscriptions sur l'extranet de la FFE jusqu'au mercredi 10 décembre 2025, 23H59

ARBITRAGE :

Les clubs devront appliquer la règle d'un arbitre à partir de 3 tireurs engagés par catégorie, l'arbitre devra rester à disposition sur la durée de la compétition.

DIRECTOIRE TECHNIQUE :

Il sera composé sur place avant le début de la compétition. Il pourra être amené à prendre toutes les décisions utiles en conformité avec le règlement de la FFE et se réserve le droit de modifier le présent règlement pour le bon déroulement des épreuves

FORMULES :

M13 : 1 tour de poules puis tableau d'élimination directe selon le règlement FFE

M11 : 1 tour de poules puis tableau d'élimination directe selon le règlement FFE

M9 : 1 tour de poules puis tableau d'élimination directe au meilleur des trois manches (manches en 3 touches et 2 min avec pose d'1 minute)

TENUES :

Aux normes en vigueur des catégories en accord avec les règles FFE les tireurs participent sous leur propre responsabilité, conformément au chapitre V du règlement intérieur de la FFE.

BUVETTE : sandwiches, hot-dogs, pizzas, gâteaux, crêpes, boissons, fruits...

Règlement par chèque, espèce ou carte bancaire.

STAND DE L'EQUIPEMENTIER :



Crédit Mutuel

